



## Proposition de compte-rendu de la réunion

du COMITE DIRECTEUR  
du Samedi 26 septembre  
à PARIS

à approuver au CD du 12 décembre 2009

### Présents

**Elus** : Rachel ACKERMANN, Christian AIT, Denise AVEDIGUIAN, Jean-Paul COUTELIER, Joël DHUMEZ, Alain GUILLARD, Yolande JABERG, Valérie KING, Jacques KOMORN, Claude LARIDAN, Julie LAZARD, Johanna MENARD, André MONROCHE, Christian PIEYRE, Rodolphe REDON, Christian ROBERT, Luc SERBELLONE, Alain SZENICER,

**DTNA** : Thierry MARDARGENT.

**Membre de droit** : Bertrand DUBREUIL.

**Chargée de mission** : Isabelle GIGNON.

**Excusées** : Florence SUIRE, Jocelyne TRIADOU.

### Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 26/09/2009
2. Observations sur le compte-rendu du Bureau Fédéral du 29/08/09
3. Point sur les finances
4. Convention d'objectifs
5. CNA – CNF – CNS
6. Approbation compte-rendu de la commission nationale médicale nationale (29/05/09)
7. International
  - Calendrier des finales du Championnat du Monde 2009
  - Tournoi qualificatif du Championnat d'Europe
  - Informations diverses
8. Nouveau Championnat de France Technique (- de 18 ans)
9. Championnat International de SAVATE OPEN
10. Chauss'fight
11. Calendrier des réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral (saison 2009/2010)
12. Direction Technique Nationale : organigramme des Délégués Techniques Fédéraux
13. Infos sur la CNJ
14. Questions diverses : cumul fonctions élu – fonctions technicien

Début de la réunion 9h00

Le Président ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence. Il demande ensuite à Thierry MARDARGENT, nouveau Directeur Technique National Adjoint de se présenter. Ce dernier informe les membre du comité directeur qu'une de ses missions importantes concernera la structuration et le développement.

Les élus se présentent à leur tour.

## **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du comité directeur du 20.06.09**

Le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 20 juin 2009 est adopté à l'unanimité des présents.

## **2. Observations sur le compte-rendu du Bureau Fédéral du 29/08/09**

Le Président rappelle que les membres du comité directeur sont destinataires du compte-rendu du bureau fédéral, et que ces derniers sont tenus à un devoir de confidentialité. En effet, certaines personnes commentent, notamment sur le forum, ou par courrier, ou lors de réunions, des sujets abordés lors des bureaux, dès le lendemain de leur diffusion auprès des élus nationaux.

La Secrétaire Générale signale une modification à apporter dans le point 7. Il faut lire : *les dossiers pour les franciliens en pôle ont été présentés au Conseil Régional et non à la DRJS.*

## **3. Point sur les finances**

Le point sur le suivi du budget réalisé au 31 août 2009 est présenté par le trésorier. Il précise que les différents chapitres ont été respectés.

### ***a) Modification sur les ristournes sur licences***

Claude Laridan apporte des précisions sur l'aide financière apportée aux ligues et comités départementaux : pour cette année 2009, 150 000 € seront répartis entre les ligues (100 000 €) et les comités départementaux (50 000 €) (soit 20 000 € supplémentaires pour compenser la prise en compte des départements de l'Île de France considérés dorénavant comme tous les départements). Cette répartition sera réalisée en fonction du nombre de licences et des critères demandés pour prétendre à cette aide. (un courrier en direction des Présidents de Ligues et de Comités Départementaux sera envoyé courant octobre).

Pour l'année 2010, le contrat d'objectifs Ligue, présentée aux présidents de Ligue lors de l'AG 09 sera appliquée avec la répartition prévue : 50% sur le nombre de licences, 10% sur l'évolution positive du nombre de clubs et du nombre de licenciés et 40% sur projets. Il rappelle aussi que les départements de l'Île de France n'étant plus considérés comme des ligues ne sont pas concernés par ces contrats d'objectifs.

Les membres du comité directeur actent la nouvelle répartition des ristournes sur licences. Alain Szenicer s'abstient étant élu francilien.

### ***b) Subvention ministérielle***

La subvention ministérielle globale est de 518 302 €, hors recherche (recherche sur un matériel de musculation spécifique à la savate) se répartissent ainsi :

- 480 714 € pour les projets retenus
- 37 286 € représentent une partie du salaire des cadres d'Etat
- Fonds dédiés sur la CN médicale 5 717€

## **4. Convention d'objectifs**

Le Président présente la convention d'objectifs avec notre ministère pour 2009

4 actions ont été déclinées en objectifs partagés et objectifs opérationnels. Les actions ont été ciblées en fonction des propositions des commissions et de l'attente du Ministère.

### ***a) action 1 : promotion du sport pour le plus grand nombre.***

- structuration fédérale et projet de développement

- stages et compétitions
  - relations internationales
- b) **action II : développement du sport de haut niveau.**
- stages et compétitions
  - préparation de la relève
  - parcours de l'excellence sportive
- c) **action III : sport et santé : prévention par le sport et protection des sportifs.**
- Protection de la santé du pratiquant SMR
  - Accompagnement sanitaire préventif
  - Promotion de la santé par la pratique sportive
- d) **Action IV : accompagnement de l'emploi, professionnalisation et formation.**
- Professionnalisation de l'activité
  - Mise en œuvre de la formation

Ce tableau présente également les cibles retenues par le Ministère jusqu'en 2012, en fonction des objectifs spécifiques.

## **5. CNA – CNF – CNSF**

### ***5.1 - commission nationale d'arbitrage – Rodolphe Redon (comptes-rendus en possession des élus)***

#### ***5.1.1 Compte-rendu commission nationale d'arbitrage réunie le 11 septembre 2009***

- Rodolphe Redon, responsable national de la commission, confirme la mise en place cette année de l'évaluation des arbitres nationaux par des délégués officiels, sur l'ensemble des compétitions.  
Cette évaluation permettra un classement d'officiels nationaux en fin de saison.
- Les membres de la commission nationale demandent que la prise en charge des officiels français sur les compétitions internationales soit assurée directement par l'organisateur. Ceci afin d'éviter de placer les officiels dans une situation de « dépendance » vis-à-vis du « Chef de délégation » désigné par la FFFSBF. D'autant plus, que le chef de délégation cumule presque toujours les fonctions d'entraîneur d'une des Equipes de France. Décision validée par les membres du comité directeur fédéral.
- Une augmentation de 1 € pour la vacation des arbitres est validée par les membres du comité directeur
- Pour les compétitions internationales organisées hors territoire français, une vacation forfaitaire de 47 € sera attribuée aux officiels français constituant le quota prévu par les règlement de la FIS. (Si celle-ci n'est pas prise en compte par le pays organisateur). Au niveau national, cette décision sera appliquée lorsque la Fédération sera organisatrice. La Fédération n'ayant aucun pouvoir pour imposer cette décision aux structures françaises organisatrices la convention d'organisation étant de la compétence de la FIS. Décision validée par les membres du comité directeur fédéral, moins 2 abstentions et 1 contre.

#### ***5.1.2 Compte-rendu commission nationale d'arbitrage/ RSA réunie le 12 septembre 2009***

- Le bilan est fait sur le fonctionnement des différents secteurs
- Indépendance de la CNA

Le Président rappelle qu'on ne peut parler d'autonomie ou d'indépendance d'une commission nationale. Dans le cas précis, cette indépendance citée par le responsable arbitrage, (loi du 23/10/06) ne concerne les officiels que lorsqu'ils sont dans leur fonction d'arbitrage ou de jugement sur une compétition.

- nomination des RSA

La demande de la CNA de nommer elle-même les RSA, n'est pas retenue. Il semble inopportun que les RSA tout comme les RSJ et RSC, partie intégrante d'une équipe autour du DTS ne soient pas désignés par ce dernier, avec l'accord des Présidents de Ligue constituant le secteur. C'est aussi remettre en question les modalités pour la constitution des commissions nationales. Le comité directeur conscient des difficultés pour la CNA de faire appliquer par certains RSA sa politique validée par le comité directeur, demande qu'un groupe de travail soit constitué d'un membre de la CNA, d'un membre de la CNJ, d'un membre de la CNC, de Présidents de Ligue, du responsable statuts et règlements Alain Szenicer pour proposer des solutions à ces quelques dysfonctionnements.

- financement des RSA

Le groupe de travail ci-dessus en collaboration avec le trésorier devra réaliser un cahier des charges pour attribuer une somme annuelle au secteur afin d'aider financièrement l'équipe du DTS, et non au RSA seulement. Ces aides seront attribuées sur justificatifs à concurrence du montant alloué, à charge ensuite aux Présidents de Ligues d'attribuer des compléments si nécessaire.

### **5.2 - commission nationale féminines : Johanna Menard**

Pour la saison 2009/2010 la commission nationale féminines nous informe de son souhait de mettre en place 2 projets :

- Un stage à Pâques de 4 jours qui accueillerait entre 30 et 40 stagiaires. Ce stage se déroulerait au CDFAS ou au CREPS de Bourges. Le coût du stage serait d'environ 8 000 €. Une étude de financement est à faire sachant que les prestations du CDFAS sont actuellement très onéreuses.

Proposition d'organisation du stage validée par le comité directeur, le lieu reste à définir.

- La 3<sup>ème</sup> Nuit des Championnes qui se déroulerait dans la région Midi-Pyrénées sous forme de tournoi et concernerait les – de 60 kg. Le coût de cette manifestation serait d'environ 3 500 €.

Proposition d'organisation et de l'aide financière validées par le comité directeur.

### **5.3 - commission nationale savate forme : Isabelle Gaignon**

Isabelle Gaignon confirme que le stage national de formation continue des moniteurs de savate forme se déroulera les 7 et 8 novembre 2009 à Bourges avec à ce jour 10 inscrits (forclusion le 10/10/2009)

elle demande, pour la saison prochaine au nom de la CNSF, que ce stage national soit programmé et mis en place avec ceux de l'université d'été début juillet 2010.

Demande accordée.

Concernant les journées régionales de savate forme et la journée nationale de savate forme elle précise qu'un courrier sera envoyé à tous les DTS, DTL et DTD début octobre afin de les informer et leur fournir les documents nécessaires à l'organisation de ces journées.

Pour rappel, il est du ressort des ligues d'organiser une journée régionale pour permettre aux clubs qui y ont participé, de s'inscrire à la journée nationale.

La Ligue Midi Pyrénées organisera la journée nationale le samedi 10 avril 2010 à Saint Christol les Alès. Pour faciliter l'accès, elle prévoit de mettre en place des navettes depuis Avignon.

## **6. Approbation du compte-rendu de la commission nationale médicale nationale (29/05/09) : André Monroche** – (document en possession des élus)

Un travail important a été réalisé par Francis Durand et Pascal Girodet sur l'étude qualitative et normative de la conception et de la fabrication des gants. Pour information, le manuscrit peut être consulté au siège fédéral.

Ont été aussi abordés lors de cette réunion le poids des féminines, le suivi du haut-niveau, le suivi réglementaire, l'archivage des dossiers médicaux.

Dans la discussion qui a suivi le commentaire de ce compte rendu, l'interdiction de la prise d'alcool chez les tireurs, lors des compétitions a été évoquée avec l'obligation de l'absence de traces d'alcool lors des contrôles anti-dopage. L'avis de la CNA est demandé.

Le compte-rendu de la commission est validé à l'unanimité des présents

Info : Les athlètes de haut niveau sont encouragés à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Pour la grippe HAN1, aucune consigne n'a été donnée.

La commission des finances propose les vacations suivantes pour les surveillances médicales lors des compétitions :

- jusqu'à 12 rencontres effectives : 250 €
- de 13 à 18 rencontres : 350 €
- de 19 à 24 rencontres : 450 €
- au delà de 24 rencontres : 500 €
- pour les compétitions se déroulant sur un week-end : forfait de 500 €

André Monroche informe le comité directeur qu'une réunion de formation est prévue le samedi 17 octobre animée par le Dr Alain Frey, Président de l'Union Nationale des Médecins Fédéraux, à l'Hôpital St Germain en Laye/Poissy. Lors de cette réunion seront étudiés l'utilisation d'un défibrillateur, ainsi que les gestes d'urgence.

Cette réunion, qui s'adresse aux membres de la commission et aux médecins du bord des enceintes, pourrait être ouverte au responsable de la CNA et des compétitions et/ou plusieurs de leurs membres. Le nombre total de participants est limité à 15.

## **7. International**

### ***7.1 - Calendrier des finales du Championnat du Monde 2009***

15 finales pour le championnat du Monde sont prévues en novembre et décembre 2009 avec 8 masculines, 7 féminines.

DATE	LIEU	REPRESENTATION	
23 octobre	Marseille	Denise Avediguian	1 combat féminin
7 novembre	Longwy	Jean-Paul Coutelier	3 combats
28 novembre	Eaubonne	Alain Szenicer	2 combats
5 décembre	Tarbes	Joël Dhumez	3 combats
12 décembre	La Motte Servolex	Le Comité Directeur	5 combats

### ***7.2 - Tournoi qualificatif du Championnat d'Europe***

Les finales du championnat d'Europe 2009 auront lieu en Espagne à Corona les vendredi 13 et samedi 14 novembre 2009.

Cette compétition devait initialement se dérouler en Belgique. Faute de subventions de leur ministère, suite à la non reconnaissance de leur haut niveau, la fédération belge s'est désengagée.

## **8. Nouveau Championnat de France Technique (- de 18 ans)**

Le règlement du championnat de France des moins de 18 ans, réservé aux cadets 2 et aux juniors 1 possédant le GAT est adopté. Cette saison servira à expérimenter les modalités. Une information complète sera faite rapidement auprès des clubs.

Cette compétition est organisée en même temps (et lieu) que le championnat de France technique et la Coupe de France.

Les points importants à retenir :

- Les cadets 2 peuvent se présenter à l'examen du GAT.
- Les cadets 2 peuvent participer aussi aux championnats de France Cadets

## **9. Championnat International de SAVATE OPEN**

Conscients que la disparition du Chauss'Fight peut causer quelques désillusions, notre Fédération, à la demande de certains clubs et athlètes ayant atteint le plus haut niveau en SAVATE, met actuellement en place une organisation de galas dont les objectifs sont l'ouverture de notre discipline et la médiatisation grâce à l'aménagement des règles techniques, de l'arbitrage et des tenues de la boxe française. Ces galas ne pourront être ouverts qu'aux athlètes de Savate ayant atteint le haut niveau (à définir par la commission nationale) ainsi qu'aux athlètes d'autres boxes pieds-poings confirmés (à définir par la commission nationale).

- Gala international : octobre 2010 verra l'organisation, sans doute à Coubertin, par la FFSbf d'un gala international dénommé internationaux de France (cette compétition sera en alternance à Coubertin avec notre Championnat de France Elite ou décentralisée) sous la forme de SAVATE OPEN qui sera notre SAVATE PROMOTIONNELLE.
- Galas locaux : des galas dont les droits d'organisation seront gratuits pourront être organisés par les clubs ou nos structures déconcentrées, avec possibilité de primes déclarées. Ils ne pourront être ouverts, comme précisé précédemment, qu'aux athlètes de haut niveau, issus de toutes boxes, sur présentation de la licence Savate.

Aucun gala ne pourra avoir lieu sans autorisation préalable de la fédération, aucune dérogation ne pourra être donnée concernant le niveau des athlètes.

Ces combats pourront avoir lieu aussi dans le cadre de nos compétitions fédérales, leur nombre (à préciser) ne pourra être supérieur au nombre de combats en boxe française.

Une commission nationale sera très rapidement mise en place pour finaliser les orientations précisées dans ce communiqué afin que les premiers galas puissent voir le jour courant novembre 2009.

## **10. Chauss'fight**

- Lors de l'assemblée générale du 21 juin à Paris, il a été décidé, par vote à la majorité, la suspension provisoire du Chauss'fight, suite au refus de l'association

du Chausson Marseillais de déléguer à la fédération le nom et tous les droits concernant la discipline Chauss'fight, lesquels avaient été enregistrés à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) sous le nom d'un des responsables de l'association.

- Les motifs de cette suspension n'étant toujours pas résolus, le Comité Directeur de la Fédération Française de SAVATE boxe française & DA du 26 septembre 2009 a maintenu la décision de l'assemblée générale.
- Suite à cette décision, Christian Robert nous informe qu'il démissionne du comité directeur fédéral, qu'il retire définitivement le Chauss'fight de la fédération et que cette discipline réintègre l'association du Chausson marseillais réactivée officiellement mais sans concertation avec la Fédération. Les membres du Comité Directeur prennent acte de cette décision et de la démission de Christian Robert. Les différents organismes institutionnels et administratifs seront informés de la fin de l'hébergement du Chauss'fight au sein de notre Fédération.

Le maintien de la décision de l'assemblée générale est mis au vote : 10 pour, 3 contre, 2 abstentions

### **11. Calendrier des réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral (saison 2009/2010)**

Réunions de bureau		Réunions de comité directeur	
DATE	LIEU	DATE	LIEU
29 août 2009	Beaumont les Valence	26 septembre 2009	Paris – Ibis Montreuil
27 novembre 2009	Paris - Siège fédéral	12 décembre 2009	La Motte Servolex (après-midi) – Championnat d'Europe
13 février 2010	Lyon – Budget	27 mars 2010	Lyon – Budget
24 avril 2010	Lyon	29 mai 2010	Nice (matin) – Championnat de France Elite
7 mai 2010	Carcassonne ou Lyon		
12 juin 2010	Paris		

### **12. Direction Technique Nationale : organigramme des Délégués Techniques Fédéraux**

Thierry Mardargent représentant Jocelyne Triadou, commente le listing de l'équipe technique fédérale. Il note que certains techniciens cumulent plusieurs fonctions.

Afin de permettre un fonctionnement optimal, Thierry et Jocelyne mèneront une réflexion sur les ressources humaines sur le territoire.

Thierry précise qu'une restructuration des diplômés d'état va être engagée. Jacques Komorn souhaite travailler sur ce sujet.

### **13. Infos sur la CNJ : Denise Avediquian**

- Compte-rendu du championnat de France jeunes 2009. Document qui permet de porter une première analyse sur chaque ring au niveau de l'arbitrage et du jugement,
- Présentation par Julie Lazard l'interface entre CNA/CNJ de l'école d'arbitrage jeunes et adultes avec un label or – argent – bronze. L'objectif est de mobiliser la formation des officiels dans chaque club et département. Des propositions de la CNJ seront faites à la CNA : faire vivre le noyau des jeunes officiels nationaux juniors et jeunes délégués officiels.

- Organisation des championnats de France Jeunes :
  - 2010 : 22 et 23 mai – Beaumont les Valence
 Projets à l'étude :
  - 2011 : Lille
  - 2012 : Ile de la Réunion

Chaque club, comité, ligue, candidat à l'organisation doit faire une lettre adressée à la Fédération pour solliciter ce type de championnat. Un livret d'organisation avec les bilans des 2 dernières années sera adressé à tout candidat.

- Projet sur le site fédéral par Pascal De Pestel avancé – Etablir le cahier des charges
- Film sur la découverte savate jeune. Appel à projet (concours de scénario auprès des jeunes, avec un jury qui retiendra 4 clips)
- Réactualisation du groupe jeunes dirigeants. Souhait que certaines régions soient représentées
- Stage de la Toussaint jeunes officiels du 24/10 au 29/10/09 au CREPS de Voiron
- Stage compétiteurs minimes/cadets par les cadres d'Etat du 24/10 au 28/10/09. Les membres de la commission jeunes regrettent que ce stage n'ait pas été harmonisé sur les mêmes dates pour le même public avec des temps communs sur le contenu. Richard Aguenihnaï se charge de faire le lien.
- Travail engagé sur une proposition de modifications de catégories de poids pour la saison prochaine 2010/2011 en lien avec le projet du championnat du Monde en juillet 2011.

#### **14. Questions diverses :**

##### **14.1 – dérogations**

Dérogations accordées à Alain BOANENE, Daniel ANYUSO BEKONO et **Mike LAMBRET**, pour participer au championnat de France Elite A

##### **14.2 - cumul fonctions élu – fonctions technicien**

Le Président rappelle qu'il est délicat pour un élu national d'avoir une fonction de technicien pour laquelle il est sous l'autorité de la DTN et de présidents de départements ou de ligues.

##### **14.3– mandat de tutelle de l'île de France**

Claude Laridan informe les membres du comité directeur qu'il a réalisé un audit financier de la Ligue Ile de France et souligne qu'il n'y a eu ni malversation, ni détournement, mais que les dossiers bilan pour percevoir les subventions n'ayant pas été présentés au Conseil Régional, la Ligue affiche une perte de 35 000 €.

Il précise avoir reçu des courriers remettant en cause son intégrité et celle des membres du comité directeur, ces courriers seront étudiés par un avocat pour des suites à donner si nécessaire.

Fin de la réunion 16h00

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG